❌ Conditions d'annulation – Formation immersive orpaillage (5 jours)

Toute inscription à la formation immersive orpaillage de 5 jours implique l'acceptation des conditions d'annulation suivantes :

🔒 Acompte

- L'acompte versé lors de la réservation (**300 €**) permet de bloquer définitivement une place.(limité à 10 participants maximum)
- Cet acompte est **non remboursable**, quelle que soit la raison de l'annulation (désistement personnel, empêchement, imprévu).

🔄 Report de participation

- En cas d'annulation signalée **plus de 30 jours avant le début de la formation**, un **report sur une session ultérieure** pourra être proposé, sous réserve de places disponibles.
- Le report est valable **une seule fois**.

⚠️ Annulation tardive

- Toute annulation à moins de **30 jours** du début de la formation entraîne la **perte de l'acompte**, sans possibilité de report.
- Si le solde a déjà été réglé, aucun remboursement ne pourra être effectué.

🌩️ Annulation par l'organisateur

- La formation est maintenue sous réserve d'un nombre minimum de participants.
- En cas d'annulation par l'organisateur (conditions météorologiques exceptionnelles, contraintes de sécurité ou nombre insuffisant d'inscrits), **les sommes versées seront intégralement remboursées** ou reportées selon le choix du participant.

⚠️ Cas de force majeure

- En cas de force majeure reconnue (accident grave, hospitalisation, maladie etc..), une solution de report et ou remboursement pourra être étudiée **au cas par cas**, dans un esprit de bienveillance.

Ces conditions visent à garantir le bon déroulement de la formation, la cohésion du groupe et la qualité de l'accompagnement proposé.

Hugo CAMUSSO votre formateur.